

# JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

## T A R I F

| ACHAT                                                                                                                                                                                                                          | ABONNEMENT ANNUEL                                                                                                                         | ANNONCES                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"><li>● 1 à 12 pages..... 200 F</li><li>● 16 à 28 pages..... 600 F</li><li>● 32 à 44 pages..... 1 000 F</li><li>● 48 à 60 pages..... 1 500 F</li><li>● Plus de 60 pages..... 2 000 F</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>● TOGO..... 20 000 F</li><li>● AFRIQUE..... 28 000 F</li><li>● HORS AFRIQUE..... 40 000 F</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>● Récépissés de déclarations d'Associations... 10 000 F</li><li>● Avis de perte de titre foncier (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> insertions)..... 20 000 F</li><li>● Avis d'immatriculations..... 10 000 F</li><li>● Certification du JO..... 500 F</li></ul> |
| <i>N.B : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'Imprimerie TOMETY Tél : 90 37 87 69 / 90 00 45 85 / 99 47 35 86 - 05 BP 225 LOME</i>        |                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 LOME

### SOMMAIRE

#### PARTIE NON OFFICIELLE

##### AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

Conservation de la propriété foncière (Avis de demande d'immatriculations)

*Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique.*

*Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition aux présentes immatriculations es mains du conservateur soussigné dans le délai de trois mois à compter de l'affichage des présents avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du tribunal de : Lomé et Aného,*

#### GRAND LOME

Suivant réquisition, n° 230500001/GL déposée le 02/05/23. M. KLOMEGAN KOMIVI ELOM GAGAVI, profession : Electro Technicien, demeurant et domicilié à DABARAKONDJI. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 41ca situé à SAGBADO AKATO, connu sous le nom de Démé, préfecture du Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par la propriété DOUMEGA, à l'Est par la propriété AGBODJEKPLE, au Sud par la Route Ségbé Akato Démé et à l'Ouest par les propriétés DOUMEGA et HADETA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500002/GL déposée le 02/05/23. M. LOGOSSOUAMAH, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à AGOE ATSANVE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à LOME AFLAO KLEME, connu sous le nom de Agokpanou, préfecture du Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par les propriétés AHIABA Dovi et AGBODO Midawo Blowadan, à l'Est par la propriété AGBODO Midawo, au Sud par les propriétés AHIABA Dovi et AGBODO Midawo Blowadan et à l'Ouest par une rue en projet de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500003/GL déposée le 02/05/23. M. KENKOU KOFFI SENA EMILE, profession : Salarié, demeurant et domicilié à AMADAHOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 94ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Vodiké, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 2 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété DJISSEKO et à l'Est et au Sud par respectivement des rues de 13, 44 m et 20 m..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500004/GL déposée le 02/05/23. M. KENKOU KOFFI SENA EMILE, profession : Salarié, demeurant et domicilié à AMADAHOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 59ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Wougomé Dékpo, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 5 et borné au Nord et à l'Est par respectivement des rues de 12 m et de 20 m et au Sud et à l'Ouest par la propriété ADJOH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500006/GL déposée le 02/05/23. M. AFANVI Koffi Doegniamé Kablais, profession : Salarié, demeurant et domicilié à APEDOKOE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Sagbado, préfecture du Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par le lot n° 34, à l'Ouest par le lot n° 31, au Sud par le lot n° 32A et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500007/GL déposée le 02/05/23. M. AZIADOUVOR MIVELESSOME, profession : Autres professions intermédiaires des douanes et des impôts non classés ailleurs, demeurant et domicilié à ANFAME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 50ca situé à ADAKPAME, connu sous le nom de ADAKPAME, préfecture du Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord par le lot N° 1160A, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par le lot N°1161 et à l'Ouest par le lot N°1159.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500008/GL déposée le 02/05/23. M. AZIADOUVOR MIVELESSOME, profession : Autres professions intermédiaires des douanes et des impôts non classés ailleurs, demeurant et domicilié à ANFAME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 25ca situé à ANFAME NORD, connu sous le nom de ANFAME NORD, préfecture du Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord et à l'Ouest par les lots N° 1534 et 1535A, au Sud par le lot N°1536 et à l'Est par une rue de 28m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500009/GL déposée le 02/05/23. Mme HENYOAYAOVI, profession : Commerçante, demeurant et domiciliée à AGOE LYCEE. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 72ca situé à Togblekopé, connu sous le nom de Dikamé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 4 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété APELETE Ayao et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500010/GL déposée le 02/05/23. M. WONEGOU PLIM KODJO, profession : Médecins, demeurant et domicilié à ATTIEGOU. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 31a 34ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Klikamé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 5 et borné au Nord et au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m et à l'Est par la collectivité BOSRO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500011/GL déposée le 02/05/23. Mme GNAKOUAFRE Y. YAWADJIFA, profession : Retraitée, demeurant et domiciliée à GAKLI. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 12ca situé à LOME AFLAO BATOME, connu sous le nom de Batome, préfecture du Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par une rue de 14 m, à l'Est par le lot N° 605, au Sud par les lots N° 590 et 604 et à l'Ouest par le TF N° 589.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500012/GL déposée le 02/05/23. Mme KOKOU ADJO EUGENIE, profession : Tailleurs, couturiers et chapeliers, demeurant et domiciliée à GAKLI. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 58ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Agbata, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété ALASEY Tele Amenonou et à l'Est par une rue de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500013/GL déposée le 02/05/23. M. EDOH MESSAN, profession : Retraité, demeurant et domicilié à DZIDZOLE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 12a 00ca situé à Togblékopé, connu sous le nom de Alinka, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 4 et borné au Nord par les lots 1714 et 1715, au Sud par le lot 1720, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par les lots 1717 et 1718.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500014/GL déposée le 02/05/23. Mme BODJONA Abia Palamwe, profession : Directrice de Société, demeurant et domiciliée à AGOE VAKPO. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 14a 90ca situé à LOME LEGBASSITO, connu sous le nom de Ahonkpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 2 et borné au Nord et à l'Est par la propriété KOUdakPO et EFIO et au Sud et à l'Ouest par respectivement des rues de 12 m et de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500015/GL déposée le 02/05/23. Mme BODJONA Abia Palamwe, profession : Directrice de Société, demeurant et domiciliée à AGOE VAKPO. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 48ca situé à VAKPOSSITO, connu sous le nom de Vakpossito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 3 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété GATO et à l'Ouest par une voie express de 50m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500016/GL déposée le 02/05/23. M. AHOVI-ZEVO KODJO MAWUSE, profession : Salarié, demeurant et domicilié à DOUMASSESE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Logopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 1 et borné au Nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 881, 882bis B et 882bis A2.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500017/GL déposée le 02/05/23. Mme BOMAATTA DISSIRAMA Epse BATANDEO, profession : Commerçante, demeurant et domiciliée à HEDZRANAWOE. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 14a 89ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Baguida, préfecture du Golfe, commune de Golfe 6 et borné au Nord par les lots N° 15 et 14, à l'Est et au Sud par respectivement des rues non dénommées de 14 m et de 30 m et à l'Ouest par le lot N° 16.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500018/GL déposée le 02/05/23. Mme OUADJA LABOPOU, profession : Commerçante, demeurant et domiciliée à SAGBADO. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 46ca situé à SANGUERA KLIKAME, connu sous le nom de Klikamé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 5 et borné au Nord par une rue de 14 m, à l'Est par la collectivité KOUMASSI, au Sud par la propriété ALEKE et à l'Ouest par la propriété ADOSSI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500019/GL déposée le 02/05/23. M. AGBLEVON KOKOU, profession : Ingénieurs Agronomes et assimilés, demeurant et domicilié à ZOPOMAHE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 79ca situé à ADETIKOPÉ, connu sous le nom de Doglove, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 6 et borné au Nord par une rue de 14 m, à l'Est par les propriétés WUASSI Kossi et MLAGANI Honou, au Sud par la propriété WUASSI Kossi et à l'Ouest par les propriétés WUASSI Kossi et MLAGANI Honou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500020/GL déposée le 02/05/23. M. OUBO TATAREOU, profession : Vendeurs sur les marchés et assimilés, demeurant et domicilié à VAKPOSSITO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca situé à LOME TOGGLE KOPE, connu sous le nom de Fidokpui, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 4 et borné au Nord et au Sud par la propriété DOVI Amoussou pascal et à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500021/GL déposée le 02/05/23. Mme SITOU ADIDJATOU K, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domiciliée à ATIEGOU. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à LOME ATIEGOUVI, connu sous le nom de Rives du Zio, préfecture du Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 47 A, 49 et 48 et à l'Est par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500022/GL déposée le 02/05/23. M. KEZIE-MEATCHI ESSOYODOU, profession : Techniciens en électricité, demeurant et domicilié SUR LA ROUTE DE L'UNIVERSITE DE KARA EN FACE DE L'EPLALL SCHOOL. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à Légbassito, connu sous le nom de Zovadzen, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 2 et borné au Nord par une rue de 14m et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SUETO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500023/GL déposée le 02/05/23. M. TCHEPAN Aladjou, profession : Pharmaciens, demeurant et domicilié à AGOE SOGBOSSITO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 74ca situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de Dégomé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 4 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété GLANKPE et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500024/GL déposée le 02/05/23. Mme MAKPAOU Abidé Jeannette, profession : Fiscaliste, demeurant et domiciliée à MARITIME AGOENYIVE ADETIKOPE. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Kpotavé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 6 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité AMEDZRO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500025/GL déposée le 02/05/23. M. SIBABI ZATO, profession : Directeur de Société, demeurant et domicilié à TOKOIN GBONVIE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 77ca situé à LOME AFLAO TOTSIVI, connu sous le nom de Totsivi, préfecture du Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par la Route Totsi - Avédji de 28 m, à l'Est et à l'Ouest par respectivement les lots N° 1663C et 1663B et au Sud par les lots 1662A et 1663C.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500026/GL déposée le 02/05/23. M. GAFAN GAWONOU JEAN, profession : Hôtelier, demeurant et domicilié à KEGUE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 99ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Togokome, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par l'emprise du LAC TOGO, à l'Ouest par une rue de 14m et à l'Est et au Sud par la propriété SANVEE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500027/GL déposée le 02/05/23. M. FOUNOU KOSSI MAWUENA, profession : Gestionnaire, demeurant et domicilié à TCHINTCHINDA. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 99ca situé à AGOENYIVE SANGURA, connu sous le nom de Vogomé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 5 et borné au Nord et à l'Ouest par respectivement des rues non dénommées de 20 m et de 16 m et à l'Est et au Sud par la propriété EWON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500028/GL déposée le 02/05/23. Mme KANGNI TOGLA KOKOE, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domiciliée à TOKOIN TRESOR. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 43ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Dévikinlmé, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AMOU, à l'Est par la propriété AGBEBLOGNA et au Sud par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500029/GL déposée le 02/05/23. Mme AMADOU-PEKI LADI AWOUSATOU, profession : Employée demeurant et domiciliée à RESIDENCE SISE NON LOIN DU BAR LUMEN, ADIDOGOME. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 52ca situé à AFLAO LANKOUI, connu sous le nom de Lankouvi, préfecture du Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14 m chacune et au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 1908 et 1905.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500030/GL déposée le 02/05/23. M. MESSAN AYIKOUE-DJIFA K, profession : revendeur, demeurant et domicilié à GBODJOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 10a 00ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Séwatchri-Kopé, préfecture des Lacs, commune de Lacs 3 et borné au Nord par une rue de 12 m, à l'Est et à l'Ouest par respectivement les propriétés Azé Comlan de Souza Ovido et Améganho Sého et au Sud par la Route nationale N° 2 Lomé - Aného de 40 m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la société JEAN BRIQUE SARL U et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500031/GL déposée le 02/05/23. M. MESSAN AYIKOUE-DJIFA KOKOU, profession : Revendeur, demeurant et domicilié à AVEPOZO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 75ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Kpogan Agbétiko, préfecture du Golfe, commune de Golfe 6 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HALDE Ayavi Agbéko et au Sud par la route Lomé - Aného de 50 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500032/GL déposée le 02/05/23. M. BANAWAI Moukpe Eyabana, profession : Sous-Officier des FAT, demeurant et domicilié à AGOE LEGBASSITO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 30ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Sogbosssito Nyamassigan, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 1 et borné au Nord par le lot n° 567A, à l'Est par le lot n° 570, au Sud par le lot n° 568 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500033/GL déposée le 02/05/23. M. AMOU AMETEPE, profession : Revendeur, demeurant et domicilié à BAGUIDA NONLOIN DE LA CITE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 71ca situé à AFLAO-SAGBADO, connu sous le nom de Ségbé, préfecture du Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ATIMADO Essenam et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500034/GL déposée le 02/05/23. Mme POTCHO Defeikedi, profession : Sociologue, demeurant et domiciliée à SOKODE. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 98ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Lankouvi, préfecture du Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par le lot n° 757, à l'Est par le lot n° 756C et à l'Ouest par les lots n° 753 et 756A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500035/GL déposée le 02/05/23. Mme ATIDEPE ALICE BRIGITTE A, profession : Médecin, demeurant et domiciliée à LACS. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 46ca situé à ANEHO GLIDJI, connu sous le nom de Glidji, préfecture des Lacs, commune de Lacs 1 et borné au Nord et au Sud par respectivement des rues de 16 m et de 14 m et à l'Est et à l'Ouest par respectivement les lots N° 768 bis et 767.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500036/GL déposée le 02/05/23. M. SANVEE YVES QUAM, profession : Etudiant, demeurant et domicilié à SOUZA NETIME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 81ca situé à AGOENYIVE KELEGOUGAN, connu sous le nom de Kélégougan, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 1 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par respectivement les lots N° 1329, 1331 et 1333 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500037/GL déposée le 02/05/23. Mme GNANDI Monfaye Monique, profession : Agent de FUCEC, demeurant et domiciliée à LOME. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Yotsikpo, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 6 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ADJOWOTO Eya et AGOUDAVI Sogniaméto et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500038/GL déposée le 02/05/23. Mme DOSSA SIKAVI EPSE GNANDI, profession : Retraitée, demeurant et domiciliée à GBLINKOME. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 50ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Daliko-Atiémé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 2 et borné au Nord par une rue de 14m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété DOSSA K.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500039/GL déposée le 02/05/23. M. YAKAWOU KOFFITSE, profession : Gestionnaire, demeurant à TOKOIN SOLIDARITE et domicilié à DERRIERE PHCIE BON SECOURS 01 BP: 361. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 82ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Afiadégnigba, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 5 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété de la succession de feu AZIANYO et à l'Est et au Sud par des rues de 14 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble appartient à COOPERATIVE D'EPARGNE ET DE CREDIT DE L'EGLISE DE PENTECOTE DU TOGO et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500040/GL déposée le 02/05/23. M. YAKAWOU KOFFITSE, profession : Gestionnaire, demeurant et domicilié à ADIDOADIN. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 75ca situé à GLIDJI, connu sous le nom de Abalo Condji, préfecture des Lacs, commune de Lacs1 et borné au Nord et au Sud par la propriété WILSON, à l'Est par une rue de 14 m et à l'Ouest par une propriété non identifié.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500041/GL déposée le 02/05/23. M. SEWOVI KOFFI, profession : Déclarant en Douanes, demeurant et domicilié à BAGUIDA. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 11ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Adamavo, préfecture du Golfe, commune de Golfe 6 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AFANGNAKOSSOU Agbéko et au Sud par une rue de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500042/GL déposée le 02/05/23. M. AVOTRY GANYO KOKOU, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à KANYIKOPE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AGBATA, connu sous le nom de Allaglo, préfecture des Lacs, commune de Lacs 3 et borné à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la propriété ALLAGLO Kokou et au Nord par une rue en projet de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500043/GL déposée le 02/05/23. Mme HOSSOU AKOUVI, profession : Ménagère, demeurant et domiciliée à LEGBASSITO. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 34ca situé à LOME LEGBASSITO, connu sous le nom de Atiémé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 2 et borné au Nord par la propriété AFIMI Adanléssossi, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMEWOVI-AGBO K. Patron et au Sud par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500044/GL déposée le 02/05/23. M. DE SOUZA GUY CECIL F, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à CACAVELI. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 93ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Avépozo, préfecture du Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord et à l'Est par une rue de 28m et au Sud et à l'Ouest par la propriété DAGBOVIE Aho-Robert.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500045/GL déposée le 02/05/23. M. KADITCHE PAHOUMONDOM, profession : Inspecteur Central du Trésor, demeurant et domicilié à AVEDZI. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Anonkui, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 1 et borné au Nord par le lot N° 747, à l'Est par une rue non dénommée de 16 m et au Sud et à l'Ouest par le lot N° 784 A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500046/GL déposée le 02/05/23. M. KITIVI PRUDENCE, profession : Mécaniciens et régleurs de véhicules à moteur, demeurant et domicilié à DALIKO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 27ca situé à TOGBLE, connu sous le nom de Alinka Tomadjékui, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 4 et borné au Nord et Sud par la propriété Aoudi Koumako et WUASSI Atissougbe, à l'Est par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à KITIVI PRUDENCE et KITIVI KOKOU, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500047/GL déposée le 02/05/23. M. DOSSEH ETCHRI, profession : Vendeurs sur les marchés et assimilés, demeurant à et domicilié à KPOGAN AGBATA. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 12a 01ca situé à Aneho, connu sous le nom de Agbavi, préfecture des Lacs, commune de Lacs 3 et borné au Nord et Sud par la collectivité KOSSI-AGBAVI, à l'Est par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500048/GL déposée le 02/05/23. M. YAO KOMINA, profession : Enseignants de l'Enseignement Primaire, demeurant et domicilié à AGOE CACAVELI. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 78ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Yokoè Agbeligan, préfecture du Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par une rue non dénommée de 16m et au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBEKOVIAKUWA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500049/GL déposée le 02/05/23. M. AMEGBLETO KOMIVI KAFUI, profession : Spécialités de l'informatique non classes ailleurs, demeurant et domicilié à CACAVELI. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca situé à Sanguéra, connu sous le nom de Jigbé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 5 et borné au Nord, Sud et Ouest par la propriété ATTANDJI et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500050/GL déposée le 02/05/23. M. TCHEDRE GNANDI, profession : Transitaire, demeurant et domicilié à TELESSOU. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 42ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Assiko, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIAMADJE et au Sud par la propriété FIGA..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500051/GL déposée le 02/05/23. M. TCHEDRE GNANDI, profession : Transitaire, demeurant et domicilié à TELESSOU. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 73ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Adoglove, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 6 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété VIDJAKOU, au Sud par la propriété KPATSRA Koffi et à l'Est par une rue en projet de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500052/GL déposée le 02/05/23. M. OURO-BANG'NA T KONDO, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à SANVIKOPÉ. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 53ca situé à Aflao Gakli, connu sous le nom de adjidoadè, préfecture du Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par le lot 644, à l'Est par le lot 643 B et à l'Ouest par le lot 641.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500053/GL déposée le 02/05/23. M. HENADOU ALEXANDRE, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à LOME RAMCO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 04ca situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de Alinke, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 4 et borné au Nord et à l'Ouest par le lot n° 506 A, à l'Est par une rue de 14m et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500054/GL déposée le 02/05/23. M. AMEGEE Yawovi, profession : Machiniste, demeurant à HEDZRANAWOE et domicilié à HEDZRANAWOE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 79ca situé à ATTIEGOU, connu sous le nom de Attiégu, préfecture du Golfe, commune de Golfe 1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par une rue non dénommée de 16m, au Sud par le lot n° 412 et à l'Ouest par le lot n° 409 Bis.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500055/GL déposée le 02/05/23. Mme AKOUESSO AMEVI ROSE, profession : Tailleurs, couturiers et chapeliers, demeurant et domiciliée à AMADAHOME. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à Sanguéra, connu sous le nom de Zopomahé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 5 et borné au Nord par une rue de 14m et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GUELIASSOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500056/GL déposée le 02/05/23. M. SESSOU KOFFI, profession : Gestionnaire, demeurant à NOVISSI et domicilié à NON LOIN DE EPP KLOTO SUD. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 18ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Adétikopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 6 et borné au Nord par la propriété SALLAH Folly Kotokou, à l'Est par la collectivité HAYIBOR, au Sud par une rue de 14 m et à l'Ouest par la propriété YaoviADODO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500057/GL déposée le 02/05/23. Mme GBADOE Ayélé Mawufénon, profession : Couturière, demeurant et domiciliée à AFLAO GAKLI. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Apedokoe Gbomame, préfecture du Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété VIGLO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500058/GL déposée le 02/05/23. M. DJOBO ILIASSOU, profession : Ferrailleur, demeurant et domicilié à AGOE NYIVE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 34a 96ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Davie Dzogbe, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 6 et borné au Nord par la route Davié Dzogbe- Adétikopé de 20 m, à l'Est par une rue de 16 m et au Sud et à l'Ouest par des rues de 14 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500059/GL déposée le 02/05/23. M. ANATO AWENEFAN, profession : Autres professions intermédiaires des douanes et des impôts non classés ailleurs, demeurant et domicilié à BE KPOTA. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Dévikinmé, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et à l'Ouest par respectivement des rues de 14 m et de 12 m et à l'Est et au Sud par la propriété ATTISSOGBE Kokou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500060/GL déposée le 02/05/23. Mme MIDIOHOUAN AKOKO, profession : Ménagère, demeurant et domiciliée à DJIDJOLE. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à ANEHO GLIDJI, connu sous le nom de Gadjamadja, préfecture des Lacs, commune de Lacs1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AMAH DOSSOU et à l'Est par un passage de 06 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500061/GL déposée le 03/05/23. Mme MORGAH AME, profession : Technicienne Psychiatrique, demeurant et domiciliée à DOUMASSESE. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 76ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Akpadjè Kopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 2 et borné au Nord et à l'Est par la propriété AGBALENYO Attisso Franck, au Sud par une rue non dénommée de 16 m et à l'Ouest par la propriété AGBALENYO Attisso Franck et une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à ALMEIDA-KELLEY JOSEPH WINNER et MORGAH Amé et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500062/GL déposée le 03/05/23. Mme HOSSOU AFI, profession : Ménagère, demeurant et domiciliée à VERS LE MARCHE DE ASAMAVO. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 94ca situé à BE ADAMAVO, connu sous le nom de Adamavo, préfecture du Golfe, commune de Golfe 1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m, à l'Est par le lot N° 266 C et au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots 268 et 266 A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500063/GL déposée le 03/05/23. Mme HOSSOU Ayaba, profession : Commerçante, demeurant et domiciliée à ADAMAVO. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca situé à BAGUIAD, connu sous le nom de Adamavo Mayakopé, préfecture du Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord par le lot n° 1069A, au Sud par le lot n° 1071, à l'Est par le lot n° 1070 et à l'Ouest par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500064/GL déposée le 03/05/23. M. KOU DAYA Koffi Semeko, profession : Directeur de Société, demeurant et domicilié à KPOGAN. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 99ca situé à BE, connu sous le nom de Klobatémé, préfecture du Golfe, commune de Golfe 5 et borné au Nord par une rue de 16m, à l'Est par une rue de 20m, au Sud par la route nationale n° 34 LOME VOGAN de 40m et à l'Ouest par la collectivité AGBAGBA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500065/GL déposée le 03/05/23. M. WILSON BAHUN KPOTI LIBATI, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à KPOGAN. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 96ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Yohonou, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété ETSINYO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500066/GL déposée le 03/05/23. M. DJERI-ALASSANI FARE-WAYE, profession : Ingénieurs Agronomes et assimilés, demeurant et domicilié à AMADAHOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 50ca situé à Agoe-Nyivé, connu sous le nom de Agoé-Nyivé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 1 et borné au Nord par le lot N°1553A, au Sud par le lot N° 1555B et à l'Est par le lot 1556.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500067/GL déposée le 03/05/23. M. AMUZU Ekoue Koudjos, profession : Retraité, demeurant et domicilié à AGBATA. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 57ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Dévégo Fiokomé, préfecture du Golfe, commune de Golfe 6 et borné au Nord et à l'Est par la propriété AZOUMA et au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacun.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500068/GL déposée le 03/05/23. M. N'LOWA KODJO, profession : Psychologue, demeurant à ASSIKO et domicilié à NON DU CARREFOUR AMADENTA, ASSIKO, LOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Wavoutéme, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 6 et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 16m chacun et au Sud et à l'Ouest par la propriété FIAGNO D. A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500069/GL déposée le 03/05/23. M. N'LOWA KODJO, profession : psychologue, demeurant à ASSIKO et domicilié à NON DU CARREFOUR AMADENTA, ASSIKO, LOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 49ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Wavoutème, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 6 et borné au Nord par une rue en projet de 300m, au Sud par une rue non dénommée de 16m et à l'Est et à l'Ouest par la propriété FIAGNO D. A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500070/GL déposée le 03/05/23. M. N'LOWA KODJO, profession : Psychologue, demeurant à ASSIKO et domicilié à NON DU CARREFOUR AMADENTA, ASSIKO, LOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 69ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Ahonkpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SOKOU Koami S. et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500071/GL déposée le 03/05/23. M. N'LOWA KODJO, profession : psychologue, demeurant à ASSIKO et domicilié à NON DU CARREFOUR AMADENTA, ASSIKO, LOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 99ca situé à SANYRAKO, connu sous le nom de Assiko, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 6 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADZUGOH et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500072/GL déposée le 03/05/23. M. N'LOWA KODJO, profession : Psychologue, demeurant à ASSIKO et domicilié à NON DU CARREFOUR AMADENTA, ASSIKO, LOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 44ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Apésito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, au Sud par une rue de 12m et à l'Est et à l'Ouest par la propriété DIGO Komlan Agomé.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500073/GL déposée le 03/05/23. M. BOGUEH DANIEL MAWUKO, profession : Surveillant, demeurant et domicilié à TOVINOU VERS LE LYCEE D'AGBODRAFO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 04ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Agbodrafo, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et au Sud par la propriété MAMAN KPONOU DEGUE, à l'Est par la propriété ADAKOU et à l'Ouest par une rue de 10 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500074/GL déposée le 03/05/23. Mme SOW Mazalo Abidé épouse ANIKO, profession : Fonctionnaire de Police, demeurant et domiciliée à SOGBOSSITO. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 42ca situé à AFLAO-SAGBADO, connu sous le nom de Akato-Viepe Klomegankope, préfecture du Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Ouest par des rues existantes de 14m chacun et à l'Est et au Sud par la propriété AHETO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500075/GL déposée le 03/05/23. M. DZAKPASSOU Kodzo Etonam G., profession : Agent Commercial, demeurant et domicilié à ABIDJAN (CÔTE D'IVOIRE). Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Anyigbé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 5 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété FAKAMBI Koffi, à l'Est par la collectivité TOVIEKOU et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500076/GL déposée le 03/05/23. M. DOTSE-AZIAFOR Yawovi, profession : Directeur, demeurant et domicilié à BOLOU MODJI. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 93ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Apedokoe Gbomame, préfecture du Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété HOUGNIBO et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500077/GL déposée le 03/05/23. Mme LOTA AMADOU YANA, profession : Revendeuse, demeurant et domiciliée à SANGUERA. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 94ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Klikamé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 5 et borné au Nord par une rue de 18 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADRAKY.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500078/GL déposée le 03/05/23. M. AFFAMBI Adelakoun, profession : Ingénieur Electronicien et des télécommunications, demeurant et domicilié à ABLOGAME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 83ca situé à AGOENYIVE ASSIYEYE, connu sous le nom de Assiyéyé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 1 et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 16 m chacune et à l'Est et au Sud par respectivement les lots N° 1020 et 1030.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500079/GL déposée le 03/05/23. M. HAMADOU Djibrilou, profession : Revendeur, demeurant et domicilié à AGOE ALENKA. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 96ca situé à TOKOIN HEDZRANAWOE, connu sous le nom de Hédzranawoé, préfecture du Golfe, commune de Golfe 2 et borné au Nord par la Rue de Natchamba de 28 m, à l'Est par les lots N° 976 et 967 et au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 965 et 973.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la société TAHIRROU CLOTHING et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500080/GL déposée le 03/05/23. M. HOUNOVI COMLAN, profession : Comptable-Gestionnaire, demeurant et domicilié à GBEGNEDJI. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 05a 03ca situé à Aklakou Klévé, connu sous le nom de Zogbé, préfecture des Lacs, commune de Lacs 2 et borné au Nord par la propriété GOGLI, au Sud par la propriété KANKOE-AHO Teko Vincent, à l'Est par la Route APETI KONDJI -ATTITOGON de 20m et à l'Ouest par la propriété KANKOE-AHO Téko Vincent.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500081/GL déposée le 03/05/23. M. KOUBANG KODJO, profession : Gestionnaire, demeurant et domicilié à AKATO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 02ca situé à SEGBE AKATO, connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture du Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14 m chacune et au Sud et à l'Ouest par la propriété TENGUE Koudetia..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500082/GL déposée le 03/05/23. Mme KEKEY OSSAN ESTHER EPSE ABEVI, profession : Commerçante, demeurant à et domiciliée à AGOE. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 92ca situé à ADETIKOPE ATSANVEDO, connu sous le nom de Ahlihamé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 6 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ADJOMAYI Homékou Dawobo et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500083/GL déposée le 03/05/23. M. TENGUE KOFFI, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à ZOSSIME VERS EGLISE CATHOLIQUE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de Apédokoè, préfecture du Golfe, commune de Golfe 5 et borné au Nord et à l'Est et à l'Ouest par respectivement les lots N° 2027, 2025 et 2026 B et au Sud par un passage de 6 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500084/GL déposée le 03/05/23. M. ADJAYI Akuete, profession : Contrôleur Financier, demeurant à BAGUIDA et domicilié à N'KAFU. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 83ca situé à ANEHO, connu sous le nom de Atouéta, préfecture des Lacs, commune de Lacs1 et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité DJONDO, au Sud par la propriété DJRAMEDO et à l'Est par une rue existante de 10m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500085/GL déposée le 03/05/23. M. AMOUSSOU Komlan Kodegla O., profession : Retraité, demeurant et domicilié à LOME TOTSI. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 80ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Sagbado, préfecture du Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par le lot n° 24, à l'Est par le lot n° 25B, à l'Ouest par le lot n° 23 et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500086/GL déposée le 03/05/23. M. ADJAYI Akuete, profession : Contrôleur Financier, demeurant à BAGUIDA et domicilié à N'KAFU. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 68ca situé à ANEHO, connu sous le nom de Atoueta, préfecture des Lacs, commune de Lacs 1 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la collectivité DJONDO et à l'Est par une rue existante de 10m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500087/GL déposée le 03/05/23. M. EGLEY KOMI ELI, profession : Enseignant, demeurant à et domicilié à AVENOU. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 56ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Akato, préfecture du Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété GOVINA Daniel et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500088/GL déposée le 03/05/23. Mme ADJARE ATCHEMSOU épouse SANDANI, Sans profession : demeurant et domiciliée à LOME TOTSI. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca situé à AGOENYIVE ANONKUI, connu sous le nom de Agbokopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBO Kodjo et à l'Est par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500089/GL déposée le 03/05/23. M. ATAKOUNATCHAA, profession : Retraité, demeurant et domicilié à DOUMASSESE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de AKPLOME, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 6 et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud et à l'Ouest par la propriété MOUKLI Komi N'kruma et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500090/GL déposée le 03/05/23. Mme GBONGLI AKOSSIIWA, profession : Elève, demeurant et domiciliée à NYIVEME. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Kove, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité HLIN ASSIMADOU et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500091/GL déposée le 03/05/23. M. TISSEGLO KOKOUVI ENYONAM, profession : Entrepreneur, demeurant et domicilié à AFLAO GAKLI. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 63ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Akato Viepe, préfecture du Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord par la propriété AFATSAO, à l'Est par une rue de 14 m et au Sud et à l'Ouest par la propriété KLOMEGAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500092/GL déposée le 03/05/23. M. TISSEGLO KOKOUVI ENYONAM, profession : Entrepreneur, demeurant et domicilié à AFLAO GAKLI. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 68ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture du Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord par la propriété MONKEN, à l'Est par une rue de 14 m et au Sud et à l'Ouest par la propriété AFATSAO Akou épouse AHAMA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500093/GL déposée le 03/05/23. Mme ODJO CHAKIATOU A, profession : Secrétaire de Direction, demeurant et domiciliée à SAGBADO LOGOTE. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 76ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Logoté, préfecture du Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété NYANYO et à l'Ouest par une rue de 10 m.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à ODJO CHAKIATOU A. et KPENOU KOSSI MARC, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500094/GL déposée le 03/05/23. M. ADEGNIKA Edoh, profession : Peintres en bâtiment et poseurs de papiers peints, demeurant et domicilié à TOKOIN-SOLIDARITE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 98ca situé à SAGBADO, connu sous le nom de Adidogomé, préfecture du Golfe, commune de Golfe 5 et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Est par une rue de 16m, au Sud par le lot n° 63B et à l'Ouest par le lot n° 64.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500095/GL déposée le 03/05/23. Mme BILAKA D'WAMA, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domiciliée à TOGO 2000. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 37ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Ahonkpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 2 et borné au Nord par une propriété non identifié, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATABUWE et au Sud par une rue de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500096/GL déposée le 03/05/23. M. DANDONUGBO KERIKAN, profession : Chauffeur de taxis et conducteurs d'automobiles et de camionnettes, demeurant et domicilié à LEGBASSITO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 67ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Afiadenyigban, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 5 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AFANTSAO Kokou et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500097/GL déposée le 03/05/23. M. AZIABOU KOSSI A. EZI, profession : Eleveurs non classes ailleurs, demeurant et domicilié à TOKOIN SOTED. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 82ca situé à kpogan, connu sous le nom de Azitigome, préfecture du Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété des hts LAMBOU et à l'Est par une rue existante de 12.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500098/GL déposée le 04/05/23. M. AMOUSSOU Komlan Kodegla O., profession : Retraité, demeurant et domicilié à LOME TOTSI. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 78ca situé à LOME AFLAO ADIDOGOME, connu sous le nom de Adidogomé, préfecture du Golfe, commune de Golfe 5 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété SESSI et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500099/GL déposée le 04/05/23. Mme AGUIAR Ayétounkè épse MAWUNU, profession : Commerçante, demeurant et domiciliée à DZIFA KPOTA. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca situé à Be kpota, connu sous le nom de Djifa, préfecture du Golfe, commune de Golfe 1 et borné au Nord et à l'Est par le lot N°2387A, au Sud par le boulevard MALFAKASSA de 28m et à l'Ouest par le lot N° 2386..

Elle déclare que ledit immeuble appartient à AGUIAR Ayétounkè épse MAWUNU, MAWUNU KOFFI ARSENE, MAWUNU AKOUA YVETTE, MAWUNU KODJO DAVID, MAWUNU AYAWO LANDRY, MAWUNU ADJOA BERTILLE, MAWUNU AKOUWA NATHALIE, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500100/GL déposée le 04/05/23. Mme AGUIAR Ayétoukê épse MAWUNU, profession : Commerçante, demeurant et domiciliée à DZIFA KPOTA. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 86ca situé à LOME AKODESSEWA ANFAME, connu sous le nom de Anfamé, préfecture du Golfe, commune de Golfe 1 et borné au Nord par le Boulevard Malfakassa de 34 m, à l'Est et au Sud par respectivement les lots N° 721B et 722 et à l'Ouest par une rue de 12 m.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à AGUIAR Ayétoukê épse MAWUNU, MAWUNU KOFFI ARSENE, MAWUNU AKOUA YVETTE, MAWUNU KODJO DAVID, MAWUNU AYAWO LANDRY, MAWUNU ADJOABERTILLE, MAWUNU AKOUWA NATHALIE et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500101/GL déposée le 04/05/23. M. GBINDOUN A ADJETE, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à ADIDOGOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 50ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Togo komé, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété GOGNON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500102/GL déposée le 04/05/23. M. NUNYAVA KOMI, profession : Techniciens de matériels informatiques, demeurant et domicilié à RAMCO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 99ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de KLADJEME, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 6 et borné au Nord, Sud et à l'Ouest par la propriété. TEKPE-DENOU et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500103/GL déposée le 04/05/23. M. NUNYAVA KOSSI KODJO CHRISTIAN, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à TOKOIN RAMCO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 13ca situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de Akoin, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 4 et borné au Nord, Est et Ouest par la propriété AMEVOR Koami et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500104/GL déposée le 04/05/23. Mme ZAKARIYAO ASSIMAOU, profession : Commerçante, demeurant et domiciliée à AGOE LOGOPE. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 07ca situé à AGOENYIVE LOGOPE, connu sous le nom de Logopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 1 et borné au Nord et à l'Ouest par respectivement les lots N° 730 bis et 731 bis A et à l'Est par les lots N° 733 bis et 734 bis.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500105/GL déposée le 04/05/23. M. AKAKPO ADJE EDJODJINAM, profession : Personnel du culte, demeurant et domicilié à BOULEVARD CIRCULAIRE ACOTE DE L'EGLISE CATHOLIQUE ST AUGUSTIN. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Kpota, préfecture des Lacs, commune de Lacs 3 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété BROOHM Agbassan Georges et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500106/GL déposée le 04/05/23. M. KOLANI DINDANN, profession : Agent des douanes, demeurant et domicilié à BAGUIDA. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 76ca situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de Zilidji, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 4 et borné au Nord et au Sud par la propriété AMOUZOU Mivelessome et AMOUZOU Kodjovi, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par une rue de 10m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500107/GL déposée le 04/05/23. Mme KOUZAO ADJOWA, profession : Revendeuse, demeurant et domiciliée à ATSANVE VERS EGLISE CATHOLIQUE. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Kpogan, préfecture du Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité NGOYI et au Sud par une rue de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500108/GL déposée le 04/05/23. Mme DENKE DEDE, profession : Revendeuse, demeurant et domiciliée à ATSANVE VERS EGLISE CATHOLIQUE. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 69ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Kpogan, préfecture du Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité NGOYI et au Sud par une rue de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500109/GL déposée le 04/05/23. Mme TSEKU AKOSIWA, profession : Tailleurs, couturiers et chapeliers, demeurant et domiciliée à MARITIME GOLFE 4 NYEKONAKPOE. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 97ca situé à SANGUERA KLIKAME, connu sous le nom de Sangnrako, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 5 et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété TODJRO Ayawo Claude.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500110/GL déposée le 04/05/23. M. AZIABU ATIOGBE JUSTIN, profession : Retraité, demeurant et domicilié à AGBATA. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Agbata, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété EKLOU et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500111/GL déposée le 04/05/23. M. KPOYIZOUN KOFFI WOLAKO, profession : Chargé de Mission, demeurant et domicilié à BE KPOTA BD MALFAKASSA. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca situé à AMOUTIVE KELEGOUGAN, connu sous le nom de Kelgou, préfecture du Golfe, commune de Golfe 1 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par respectivement les lots N° 596B, 597 et 595 et à l'Ouest par une rue de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500112/GL déposée le 04/05/23. M. AKOIGNIBE YAO, profession : Revendeur, demeurant et domicilié à SAGBADO LOGOTE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 38ca situé à LOME AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Sanvi, préfecture du Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AGADJI et à l'Est par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500113/GL déposée le 04/05/23. M. AHOOOMEY-ZUNU AMEDJEAFE, profession : Techniciens en électricité, demeurant et domicilié à DJIDJOLE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de triangle irrégulier d'une contenance totale de 03a 75ca situé à LOME AFLAO AKATO, connu sous le nom de Viépé, préfecture du Golfe, commune de Golfe7 et borné à l'Est par la propriété KPOGO, au Sud par la propriété de la collectivité AKOETE et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500114/GL déposée le 04/05/23. Mme AVOUMADO DEDE, profession : Commerçante, demeurant et domiciliée à LEGBASSITO VERS COPELXE SCOLAIRE MERE SAUVEUR. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 47ca situé à Légbassito, connu sous le nom de Avinato, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 2 et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété DOGBLA et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500115/GL déposée le 04/05/23. Mme MOUSSAH Sadiya, profession : Ménagère, demeurant et domiciliée à ADIDOGOME. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 65ca situé à AGOENYIVE VAKPOSSITO, connu sous le nom de Telessou, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 3 et borné au Nord et à l'Ouest par respectivement les lots N° 609 et 611, à l'Est par une rue de 28 m et au Sud par les lots N° 614 et 613.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à ABOULAYE Imrane, ABDOULAYE Maryam, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500116/GL déposée le 04/05/23. Mme AHATEFOU DOPE PEPE P, profession : Facturière, demeurant et domiciliée à ANOME. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 02ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Atiéomé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et au Sud et à l'Ouest par la propriété MIDEKO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500117/GL déposée le 04/05/23. Mme EKOY ENYOVOR ABLAGAN EPSE DJEKPO, profession : Commerçante, demeurant et domiciliée à AGOE ZONGO. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 82ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Alodzikipé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 2 et borné au Nord par la propriété AFANGBE, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AGBAVITO et au Sud par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500118/GL déposée le 04/05/23. M. AZOUMAH KOMI DELADEM, profession : Médecin, demeurant et domicilié à ADIDOGOME WONYOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de Amadahomé, préfecture du Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par les lots N° 2069A et 2067A, à l'Est par une rue de 16 m et au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 2070A et 2069A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500119/GL déposée le 04/05/23. M. AWOUSI Kossi, profession : Techniciens de matériels informatiques, demeurant et domicilié à KAGOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 96ca situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de Boutokopé Sivédomé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 4 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité HOLO AVLA et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500120/GL déposée le 04/05/23. M. AWOUSI Kossi, profession : Techniciens de matériels informatiques, demeurant et domicilié à KAGOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de Boutokopé Sévédomé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 4 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité HOLO AVLA et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500121/GL déposée le 04/05/23. M. AWOUSI Kossi, profession : Techniciens de matériels informatiques, demeurant et domicilié à KAGOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 05ca situé à TOGBLEKOPE BOUTOKOPE, connu sous le nom de Sivédomé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 4 et borné au Nord et à l'Est par la collectivité HOLO AVLA, au Sud par une rue de 14m et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500122/GL déposée le 04/05/23. Mme ANKU EMEFA AFEFA ABRA, profession : Chef d'Entreprise, demeurant et domiciliée à ADIDOGOME AMADAHOME. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 91ca situé à ADIDOGOME, connu sous le nom de Amadahome, préfecture du Golfe, commune de Golfe 5 et borné au Nord et à l'Ouest par le lot N° 457B, à l'Est par la Route Nationale N° 5 Lomé - Kpalimé de 70 m et au Sud par le lot N° 457C et un lot non numéroté.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500123/GL déposée le 04/05/23. M. PITANG TCHEDIE, profession : Chauffeur de taxis et conducteurs d'automobiles et de camionnettes, demeurant et domicilié à HEDZRANAWOE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Tonoukouti Doume, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 6 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AWOUDZA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500124/GL déposée le 04/05/23. M. SAGBO SEWONU KWAME, profession : Autres employés de bureau, demeurant et domicilié à AVEDJI. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 52ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Djassémé Kélébou Kopé, préfecture des Lacs, commune de Lacs 3 et borné au Nord par la propriété KELEBOU, à l'Est par la propriété EKLOU, au Sud par une rue de 12 m et à l'Ouest par les propriétés KELEBOU et AKUE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500125/GL déposée le 04/05/23. M. AMINOU Kodjo, profession : Chef Cuisinier, demeurant et domicilié à BE AFANGNANKOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca situé à AFLAO-SAGBADO, connu sous le nom de Klémé Agokpanou, préfecture du Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ADABLA et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500126/GL déposée le 04/05/23. Mme DJOKOTO SESSOU DOPE B. EPSE JOHNSON, profession : Tailleurs, couturiers et chapeliers, demeurant et domiciliée à BE KPOTA. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 37ca situé à BÊ TOGOME, connu sous le nom de Bê Kpota, préfecture du Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord par le lot n° 244A, à l'Est par le lot n° 245B, à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m et au Sud par le Boulevard Malfakassa de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500127/GL déposée le 04/05/23. M. AHLIDJA Komla Amekandu, profession : Pasteur, demeurant à ASSIGANTO et domicilié à KLEME AGOKPANOU. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 34a 26ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Klémé Agokpanou, préfecture du Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord par la route DOGBEDA-KOPE KLEME-AGOKPANOU de 20m, à l'Est et au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par la collectivité ADEPOHA.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'Eglise Evangélique Presbytérienne du Togo (E.E.P.T.) et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500128/GL déposée le 04/05/23. M. ABALO KOKOU, profession : Auditeur Interne, demeurant et domicilié à AVEDJI. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 18ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Sanyra, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 5 et borné au Nord par la route Sanyra- Zopomahé de 30 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété EZION Yao.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500129/GL déposée le 05/05/23. M. AHIAMBLE Kokou, profession : Entrepreneur, demeurant et domicilié à AGOE-LEGBASSITO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 74ca situé à Légbassito, connu sous le nom de Adjidome, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 2 et borné au Nord et Ouest par la collectivité AHIAMBLE, au Sud par une rue de 20m et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500130/GL déposée le 05/05/23. M. DJATO KEZIRE, profession : Enseignant, demeurant et domicilié à GANDE ASSOLI. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 47ca situé à LOME AGOE LEGBASSOKPE, connu sous le nom de Légbassokpé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 2 et borné au Nord par une rue de 10 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété AKAM Advavlisso.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500131/GL déposée le 05/05/23. M. OUADJA FARE, profession : Techniciens comptables, demeurant et domicilié à AVENOU KOUVAHEY. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 55ca situé à LOME AFLAO AVEDJI, connu sous le nom de Anyigbé, préfecture du Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DANSOMON Attisso et au Sud par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500132/GL déposée le 05/05/23. Mme KUEVIDJEN DOPE NATUI EPSE LAWSON, profession : Retraitée, demeurant à et domiciliée à TOKOIN DOUMASSESE. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 11ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Nimanya, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et à l'Est par la propriété MENSAH Adjevi Ayi, au Sud par une rue de 14 m et à l'Ouest par la collectivité Amétépé MENSAH.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500133/GL déposée le 05/05/23. M. OGOUNSOLANASSIF, profession : Revendeur, demeurant et domicilié à AVEDJI. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 02ca situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Yokoé, préfecture du Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par le lot 123, à l'Est par le lot 124 et à l'Ouest par le lot 122A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500134/GL déposée le 05/05/23. M. LAWSON Akuete Kafui A., profession : Techniciens de matériels informatiques, demeurant et domicilié à DOUMASSESE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Avépozo, préfecture du Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord par le lot n° 9B, à l'Ouest par le lot n° 7, au Sud par le lot n° 48 et à l'Est par une rue de 24m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500135/GL déposée le 05/05/23. M. AKAKPO MARCEL MACY K., profession : Professions intermédiaires de la gestion administrative non classées ailleurs, demeurant à ADIDOGOME et domicilié à MAISON AKAKPO NON LOIN DES FRANCISCAINS. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 80ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Adidogomé, préfecture du Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par les lots N° 3 et 5, à l'Est par les lots N° 8B et 10, au Sud par une rue de 14 m et à l'Ouest par le lot N° 4.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500136/GL déposée le 05/05/23. M. BRUCE AHLONKO KOSSI, profession : Directeur de Société, demeurant et domicilié à BAGUIDA. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 31ca situé à LOME BE, connu sous le nom de Anfamé- Sud, préfecture du Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord et à l'Ouest par le lot N°833A, à l'Est par le lot N° 833A et une rue de 14 m et au Sud par une rue de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500137/GL déposée le 05/05/23. Mme GBADDOE Ayoko Akpene, profession : Comptable, demeurant et domiciliée à LOME. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 10a 68ca situé à AFLAO SÉGBE, connu sous le nom de Kpodji, préfecture du Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Est par la propriété AHETO Atsou et AHETO Atsoutsè, à l'Ouest par la route SÉGBE LANKOUI ZOGBE de 30m et au Sud par la propriété AHETO Kossi Félix.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500138/GL déposée le 05/05/23. Mme HOLOGNONAMEYO MAWUNYO, profession : Auteurs, journalistes et autres écrivains, demeurant et domiciliée à BE-KPOTA. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 80ca situé à ALOGAVIKOPE, connu sous le nom de Alogavikopé, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et à l'Est par propriété ANASSI, au Sud par propriété non identifiée et une rue non dénommée de 16 m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500139/GL déposée le 05/05/23. Mme AKAKPO-NUMADO AKU AKPEDZE, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domiciliée à SAGBADO. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 14ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Sanyrako, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 5 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AZIANOGBE et au Sud par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500140/GL déposée le 05/05/23. Mme DEGBOE Ayawa Exonam épouse ASSIOBO-TIPOH, profession : Retraitée, demeurant à NUKAFU et domiciliée à NUKAFU. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca situé à AGOVOUDOU, connu sous le nom de Devikinme, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité AGBEGBLOGNA et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500141/GL déposée le 05/05/23. M. OURO-NILE ABOUDBAYE, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à ZOGBEGAN. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à ZOGBEGAN, connu sous le nom de Tomadjekpoé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 4 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété APELETE et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500142/GL déposée le 05/05/23. M. ADOTE Kokou M. Senyo, profession : Directeur de Société, demeurant et domicilié à SAGBADO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 59ca situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de Apedokoe, préfecture du Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par le lot n° 2001, à l'Ouest et au Sud par le lot n° 1997A et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500143/GL déposée le 05/05/23. M. BOLY KOKOU LOUIS, profession : Personnel du culte, demeurant et domicilié à ANFAME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Kladjémé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 6 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SAVI de TOVE et au Sud par une rue non dénommée de 16m..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500144/GL déposée le 05/05/23. M. FANHO KODZO AGBELEMKO, profession : Directeur de Société, demeurant et domicilié à ATIGANGOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Apédokoè-Gbomamè, préfecture du Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord par une rue de 24m, au Sud et à l'Ouest par la collectivité KOUDEHA, AZIATO, PEKPE et AKPO et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500145/GL déposée le 05/05/23. M. FANHO KODZO AGBELEMKO, profession : Directeur de Société, demeurant et domicilié à ATIGANGOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 52ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Kleme Dzigbe, préfecture du Golfe, commune de Golfe 7 et borné au Nord par un passage de 8m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété APELETE Yao.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500146/GL déposée le 05/05/23. Mme SIMDJAMA Dadah épouse GNANTARA, profession : Techniciens comptables, demeurant et domiciliée à TOKOIN WUITI. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 02ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Adidomé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-Nyivé 2 et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud par la propriété YIGBE et à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOGLO et la propriété YIGBE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500147/GL déposée le 05/05/23. M. LORE MAMOUDOU M, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à ZONE PORTUAIRE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 92ca situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de Alinka, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 4 et borné au Nord par le lot n° 674, au Sud par le lot n° 675A, à l'Ouest par le lot n° 676 et à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500148/GL déposée le 05/05/23. M. BIKA KOSSI, profession : Retraité, demeurant à et domicilié à DAVIE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Sagbado Avoemé, préfecture du Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ALLEY et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500149/GL déposée le 05/05/23. M. VIAGBO KOSSI, profession : Techniciens Comptables, demeurant et domicilié à AMADAHOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 95ca situé à AFLAO GAKLI ADIDOGOME, connu sous le nom de Amadahome, préfecture du Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par le lot N° 714, à l'Est par un lot non numéroté, au Sud par la propriété AGBOFOATI et à l'Ouest par une rue de 28 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500150/GL déposée le 05/05/23. M. ABALO GOSSOU, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à TSEVIE ADIAKPO EN FACE DE L'EPP. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 24ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Senyawou, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 6 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité FINOU et au Sud par la Route Adetikopé- Avéta de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500151/GL déposée le 05/05/23. M. AKAKPO Koffi, profession : Statisticiens, demeurant et domicilié à HEDZRANAWOE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 10ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Yovokomé, préfecture du Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord par le lot n° 100, au Sud par le lot n° 96, à l'Ouest par le lot n° 98 et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500152/GL déposée le 05/05/23. M. TCHAOU Bewoulabaya, profession : Retraité, demeurant et domicilié à HIHEATRO TOGNEVIADJI. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 96ca situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de Fidokpui, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 4 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété NOUNATOR Komla et à l'Est et au Sud par une rue en projet de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500153/GL déposée le 05/05/23. M. FOLI FOLYVI KOKOU, : Sans profession : demeurant et domicilié à BAGUIDA. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Abatekope, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et à l'Est par la propriété JONDOH et à l'Ouest et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500154/GL déposée le 05/05/23. M. ABOUDOU KOSSI SAMUEL, profession : Techniciens de matériels informatiques, demeurant à et domicilié à KPOGAN VERS BAR LE BETON. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 79ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Akato Klégomé, préfecture du Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AGOSSOU et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500155/GL déposée le 05/05/23. M. KOMLAN BLEOUNOU, profession : Avocat, demeurant et domicilié à ADIDOGOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 43ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Nimanya, préfecture des Lacs, commune de Lacs 3 et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 16 m chacune, à l'Est par les lots N° 1398 et 1399 et au Sud par une rue de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500156/GL déposée le 05/05/23. M. KOMLAN BLEOUNOU, profession : Avocat, demeurant et domicilié à ADIDOGOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 37a 83ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Nimanya, préfecture des Lacs, commune de Lacs 3 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par les lots n° 1099 et 1100 et à l'Ouest par les lots n° 1089 et 1090.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500157/GL déposée le 05/05/23. Mme HOUNSIME HOMILALO, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domiciliée à ABLOGAME. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 15a 61ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Agbodrafo, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par une ruelle de 8 m, à l'Est par la propriété AKADJA, au Sud par la Route Nationale N° 2 Lomé- Aného de 40 m et à l'Ouest par une rue de 22 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500158/GL déposée le 05/05/23. M. MISSISSO AKOUEDE, profession : Dessinateurs, demeurant et domicilié à LOME-AGBALEPEDOGAN/NON LOIN DE LA HAAC. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 91ca situé à AFLAO GAKLI BATOME, connu sous le nom de Totsivi, préfecture du Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord et à l'Ouest par respectivement des rues de 16 m et de 21 m et à l'Est et au Sud par le lot N° 910B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500159/GL déposée le 05/05/23. Mme GABIANOU TCHOTCHOVI GBOFU, profession : Secrétaire, demeurant et domiciliée à RESIDENCE SISE NON LOIN DU BAR ONE DAY, WESSOME. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 48ca situé à AFLAO, connu sous le nom de Amadahomé, préfecture du Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m et à l'Est, à l'Ouest et au Sud par la propriété KOUSSOUGBO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500160/GL déposée le 05/05/23. M. LOGOH KOSSIGAN, profession : Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à AFLAO SAGBADO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à Aflao Sagbado, connu sous le nom de Logoté, préfecture du Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par la route Ségbé -Adidogome de 30m, au Sud par le lot 73, à l'Est par le lot 74 et à l'Ouest par le lot 70.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500161/GL déposée le 05/05/23. M. ADOTE Kokou M. Senyo, profession : Directeur de Société, demeurant et domicilié à SAGBADO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 07ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Klémé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 5 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GAKPE et TENGUE et au Sud par la route SANGUERA KLEME KONHE de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500162/GL déposée le 05/05/23. M. BOTCHO MAZAMA ESSO, profession : Autres professions intermédiaires des douanes et des impôts non classés ailleurs, demeurant et domicilié à MARITIME AGOENYIVE LEGBASSITO ATIEME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de triangle irrégulier d'une contenance totale de 01a 88ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Atiémé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 2 et borné à l'Est par la propriété TAGA Komlanvi, au Sud par une propriété non identifiée et à l'Ouest par une rue de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500163/GL déposée le 05/05/23. Mme ANATO NADEGE, profession : Ménagère, demeurant et domiciliée à DOUMASSESE. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 85ca situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de Totsivi Gblinkomé, préfecture du Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par le lot N° 1123, à l'Est et au Sud par le lot N° 1122 et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500164/GL déposée le 05/05/23. Mme GOERKE ABLAVI DJIGBODI EPSE OGEOE, profession : Ménagère, demeurant et domiciliée à APEDOKOE. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 98ca situé à AFLAO GAKLI AVEDJI, connu sous le nom de Agetu, préfecture du Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par le lot N° 300, à l'Est par les lots N° 298C, 299, 296C et 297, au Sud par une rue de 18 m et à l'Ouest par les lots N° 298 A et 296 A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500165/GL déposée le 05/05/23. Mme GOERKE ABLAVI DJIGBODI EPSE OGEOE, profession : Ménagère, demeurant et domiciliée à APEDOKOE. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à LOME AFLAO TOTSIGAN, connu sous le nom de Gbonvé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 1 et borné au Nord par une rue de 16 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 341B, 342 et 339.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500166/GL déposée le 05/05/23. M. AMEGNIKPO Adodo, profession : Agent des Douanes, demeurant à ADIDOGOME ATILAMONOU et domicilié à ADIDOGOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Logoé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 6 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété SAMAH-MOLA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500167/GL déposée le 05/05/23. M. AMEGNIKPO Adodo, profession : Agent des Douanes, demeurant à ADIDOGOME ATILAMONOU et domicilié à ADIDOGOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Tonoukouti, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 6 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété SAKA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500168/GL déposée le 05/05/23. M. AKPANTA ALLANDJO, profession : Retraité, demeurant et domicilié à ADETIKOPE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 40a 75ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Pokuinou, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 6 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ATIWOTO, à l'Est par la collectivité AMETOGO et au Sud par la collectivité DAKLOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500169/GL déposée le 05/05/23. M. VEDZESSOU CHARLES DANIEL, profession : Orthopédiste, demeurant à ADIDOGOME et domicilié à MAIOSN SITUEE AADIDOGOME, A QUELQUES METRES DE LA PHARMACIE DES ECOLES. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 01ca situé à AFLAO, connu sous le nom de ADIDOGOME, préfecture du Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par une réserve administrative, au Sud par un passage de 6m, à l'Est par le lot N° 460 Bis et à l'Ouest par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500170/GL déposée le 05/05/23. M. DANDONUGBO KERIKAN, profession : Chauffeur de taxis et conducteurs d'automobiles et de camionnettes, demeurant à et domicilié à LEGBASSITO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 00ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Adidomé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-Nyivé 2 et borné au Nord et à l'Ouest par respectivement des rues de 20 m et de 12 m et à l'Est et au Sud par la propriété AGBEFIANOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.